



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Beaune, le 15 juin 2026

### **20 ans de l'Ordre National des Infirmiers en Bourgogne-Franche-Comté: Alain DESBOUCHAGES (PCNOI) et Hervé GENELOT-CHELEBOURG (PCROI) imaginent l'avenir de la profession**

À l'occasion des 20 ans de l'Ordre national des infirmiers, le Conseil régional de l'Ordre des infirmiers de Bourgogne-Franche-Comté a organisé, le vendredi 12 juin 2026 à l'Hôtel-Dieu de Beaune, une journée d'échanges consacrée aux évolutions de la profession et aux grands enjeux du système de santé.

Cette étape régionale, après les Hauts-de-France, s'inscrit dans un dialogue avec les territoires visant à dresser le bilan de deux décennies d'action de l'Ordre et à faire émerger les perspectives pour les années à venir.

En présence d'Alain DESBOUCHAGES, Président du Conseil national de l'Ordre des infirmiers, et de Hervé GENELOT-CHELEBOURG, Président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, cette journée a réuni des professionnels, représentants institutionnels et acteurs du soin. Un hommage à l'héritage historique de la région et à sa contribution au système de soins, a été évoqué avec le témoignage émouvant de l'une des dernières sœurs ayant officié aux Hospices de Beaune.

#### **Une profession en transformation, au cœur du système de santé**

Vingt ans après sa création en 2006, l'Ordre national des infirmiers s'affirme comme une institution essentielle de régulation, garante de la déontologie et de la qualité des soins.

Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, le développement des maladies chroniques et les tensions d'accès aux soins, la profession infirmière voit son rôle évoluer en profondeur, avec une montée en responsabilité et en autonomie. La loi du 27 juin 2025 et ses décrets d'application encore à paraître marquent à cet égard une avancée majeure en consacrant notamment la consultation infirmière, le diagnostic infirmier, l'accès direct ou encore la prescription encadrée, autant d'éléments appelés à transformer concrètement les pratiques.

#### **20 ans de l'Ordre des infirmiers, entre reconnaissance et responsabilité**

Au-delà de la célébration, cet anniversaire constitue un moment de responsabilité collective pour mesurer le chemin parcouru et définir les priorités des vingt prochaines années.

*« Les 20 ans de l'Ordre ne doivent pas être seulement un moment de célébration, mais un moment pour dire ce que l'Ordre doit apporter aux patients, aux infirmières, infirmiers et au système de santé dans les années à venir », rappelle Alain DESBOUCHAGES, président du conseil national de l'Ordre des infirmiers. « Un ordre n'existe pas pour lui-même. Il n'a de légitimité que s'il protège les patients, garantit la déontologie, sécurise l'exercice professionnel et traite les signalements avec sérieux. L'Ordre national des infirmiers fait vivre une régulation professionnelle au plus près du terrain, au contact des situations concrètes d'exercice, des patients et des professionnels » conclut-il.*

**20 ans de l'Ordre - 20 ans d'actions, pour une institution arrivée à maturité**

*Dans le cadre des 20 ans de l'Ordre national des infirmiers, Alain DESBOUCHAGES, Président du CNOI se rendra dans chacune des régions organisatrices d'un évènement dédié, avant de célébrer la Journée Anniversaire des 20 ans de l'ONI, le 14 décembre prochain à Paris, afin d'en faire le bilan, de tracer les perspectives d'avenir comme les pistes de consensus de l'Institution.*

*Créé en 2006, l'Ordre des infirmiers s'est imposé en 20 ans comme une institution clé de régulation, garante de la responsabilité professionnelle et de la qualité des soins. Il accompagne une transformation profonde de la profession, désormais reconnue pour sa responsabilité clinique, sa capacité d'évaluation et son rôle dans l'organisation et la coordination des parcours de soins.*